** Histoire des Arts**

 **Session 2016**

L'évaluation de l’histoire des arts est prise en compte pour l'attribution du Diplôme National du Brevet selon les modalités définies par l'arrêté du 9 juillet 2009 (BOEN n°31 du 27-8-2009).

La note obtenue sur 20 points est affectée d'un coefficient 2.

Les candidats présentent une épreuve orale passée au sein de l'établissement.

**Les principales caractéristiques sont** :

* Un entretien oral avec un jury constitué de deux enseignants issus, en priorité, des disciplines artistiques, d’histoire et lettres. Le questionnement porte sur l'histoire des arts et non sur une discipline spécifique.
* L'évaluation porte sur la capacité à :
* S’exprimer à l’oral avec un vocabulaire adapté
* Situer les œuvres dans un contexte historique
* Décrire l’œuvre suivant un plan organisé
* Faire un parallèle avec d’autres œuvres
* Répondre aux questions du jury
* Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe de deux.
* L'oral prend la forme d'un exposé par le candidat de cinq à dix minutes suivi d'un entretien de cinq minutes avec le jury. **La notation reste individuelle.**
* **La date d'organisation de cet oral est prévue le vendredi 27/05/16 après-midi.** Une convocation officielle sera délivrée aux candidats.

**Quatre thèmes ont été choisis pour la session 2016 « Le quotidien, les frontières, le corps, l’enfance ».** Les œuvres seront étudiées en classe tout au long de l’année.

Les groupes d’élèves ont été constitués, ils sont définitifs. Chaque élève ou groupe a un professeur référent et bénéficiera de deux entretiens dans l’année (janvier et mai).

Chaque élève ou groupe devra choisir 3 à 5 œuvres (objets d’étude) dans un même thème.

**La liste des œuvres présentées** par chaque élève ou groupe devra être **remise au plus tard 18/05/16 au professeur principal. Chaque élève doit avoir sa liste.**

Le jour de l’examen, une œuvre sera tirée au sort par le jury pour l’exposé. Pour l’entretien, le choix de l’œuvre sera laissé aux candidats **La grille d’évaluation sera présentée aux élèves par le professeur principal.**

Soyez assurés de notre mobilisation pour la réussite de cette épreuve.

 La Principale, Mme Bégué